



Notice relative à la cartographie et au livret des acteurs de l'accompagnement des entreprises en matière de ressources humaines et de compétences

La **cartographie** des acteurs de l'accompagnement des entreprises et le **livret des acteurs** sont deux outils qui ont pour objectif de donner un premier niveau d'information permettant aux acteurs de l'EFOP (Emploi Formation Orientation Professionnelles), d'orienter et d'articuler les services d'accompagnement RH, compétences, afin de répondre aux besoins des entreprises.

Cartographie : Mode d'emploi

En fonction de la nature d'une problématique RH (recrutement, développement des compétences, gestion des salariés au quotidien et adaptation des salariés à l'activité) à laquelle elle fait face, l'entreprise – ou la structure qui cherche à l'orienter – identifie l'(les)acteur(s) référent(s) capable d'y répondre.

Par ailleurs, elle repère sur cette cartographie, les prestations correspondant à ses attentes, proposées par ces acteurs.

Elle peut donc :

- **sélectionner dans la première ligne du tableau** parmi les 4 domaines d'intervention (Recrutement, développement des compétences...), la problématique spécifique à laquelle elle est confrontée (par exemple, le recrutement d'une personne en alternance).
- **repérer dans la colonne de gauche les acteurs** (Pôle emploi, Opco...) disposant d'une offre de services pour l'appuyer sur le sujet.
- sélectionner les acteurs vers qui se tourner en fonction du **type de prestation offerte** (Information ; accompagnement ; mise en œuvre ; formation ; aide au montage financier)

Règle de lecture de la cartographie

- Des **pictogrammes** précisent la nature des prestations offertes (légendés dans le cadre haut gauche de la cartographie).



➤ **Deux couleurs distinguent les acteurs :**

En rouge : les acteurs disposant d'une organisation en réseau à l'échelle nationale (Missions locales, Apec ...) dont l'offre de services est ici décrite par la tête de réseau représentant les structures de son champ.

En violet : les acteurs ayant une activité de même nature (ex : prestataires de développement des compétences) et dont l'offre de services est présentée ici de manière agrégée.

Livret des acteurs : Mode d'emploi

Avec une entrée par acteur, le livret propose une description plus détaillée de plusieurs structures/organismes présentées dans la cartographie et de leurs modalités d'action.

Chaque structure sélectionnée fait l'objet d'une fiche mettant en évidence les informations relatives à leurs champs d'intervention, ainsi que la nature de prestations offertes par chacune d'entre elles.

Ces fiches contiennent des éléments complémentaires aux informations figurant dans la cartographie, notamment sur le type et le contexte d'entreprises accompagnées, les financements mobilisables pour les actions, les partenariats noués avec d'autres acteurs du champ ou les modalités de mise en œuvre de l'offre de services.